



LA 1ERE COMPAGNIE DES ARCHERS VIERZONNAIS VOUS INVITE AU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU CHER

Les 25 ET 26 Janvier 2025

Gymnase Fernand Léger, rue jules Guesde 18100 VIERZON

	SAMEDI	DIMANCHE
Greffes	8 H 15	8 H 15
Flèches d'essais	8 H 45	8 H 45
Début des tirs	9 H 15	9 H 15
Début des finales	13 H 45	13 H 45

PREINSCRIPTION avec chèque obligatoire

Pour être préinscrit il faut avoir réalisé 3 scores minimum le 12 janvier. Préinscription jusqu'au 22 janvier et le 22 janvier pour le règlement. Pour les archers dont le club paie l'engagement, le signaler sur l'inscription.

Pour connaître le quota des archers sélectionnés par catégorie et votre classement, connectez-vous sur le site du Comité www.cd18tiralarc.fr

Tenue blanche ou de club obligatoire pour les podiums

Arbitrage : Arbitres du département.

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie.

Engagements : Jeunes jusqu'à U.21 : 6 € Adultes : 9 € Règlement : à 1ère CAV

Votre règlement à l'adresse suivante :

M. Patrice LABAUDINIERE, 24 Chemin de l'Abricot 18100 VIERZON Ou par virement RF76 1480 6180 0064 7081 2000 073

<u>Inscriptions</u>: par mail: <u>plabaudiniere@gmail.com</u> (une confirmation sera donnée) ou par téléphone au 06.72.82.75.03 de 18 H 00 à 21 H 30 maxi.

BUVETTE SUR PLACE







